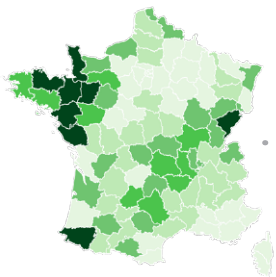


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



service  
de **remplacement**

■ ■ ■ S'engager - consolider - cultiver





L'année 2023 a été marquée par un léger recul de l'activité de notre réseau, avec une baisse globale de 1 %. Ce ralentissement, bien que modéré, reflète les défis complexes auxquels le secteur agricole a été confronté. La diminution des remplacements pour congés paternité (-14 %), maternité (-6 %) et mandats syndicaux (-15 %) illustre les difficultés croissantes des exploitants à concilier vie professionnelle et personnelle. Les pressions économiques et climatiques croissantes

contraignent souvent les agriculteurs à se concentrer sur la gestion quotidienne de leurs exploitations, limitant ainsi leur engagement collectif et familial.

Cependant, certains motifs de remplacement continuent de progresser. Les remplacements liés à la formation (+9 %), au développement agricole (+6 %), aux congés (+5 %) et aux mandats professionnels et électoraux (+5 %) témoignent de la volonté des exploitants de s'adapter à un environnement en constante évolution. De plus, les besoins de remplacements liés à la maladie, aux accidents, au répit et aux décès se maintiennent à des niveaux stables, soulignant la persistance de ces besoins dans un secteur où l'imprévu reste omniprésent.

Malgré ces évolutions contrastées, le nombre d'utilisateurs de nos services a progressé de 2 %, confirmant l'importance de notre réseau pour répondre aux besoins de remplacement, qu'ils soient planifiés ou urgents. Ce soutien est rendu possible grâce à l'engagement quotidien de nos 3 000 bénévoles et de nos 457 collaborateurs administratifs, qui assurent la continuité et la qualité du service pour nos adhérents.

Enfin, les 16 806 agents de remplacement jouent un rôle central en permettant aux exploitants de s'absenter sereinement, ce qui contribue à l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs et participe à rendre le secteur plus attractif. De plus, le métier d'agent de remplacement constitue une porte d'entrée privilégiée pour les jeunes générations désireuses de découvrir et de se former aux professions agricoles. En offrant des missions diversifiées et une immersion directe dans le quotidien des exploitations, il permet l'acquisition de compétences essentielles et offre une expérience précieuse dans un secteur en constante évolution.

Ainsi, notre réseau contribue activement à la transmission des savoir-faire et au renouvellement des générations, un enjeu majeur dans un secteur où la relève est essentielle.

Aujourd'hui, face aux défis environnementaux, aux nouvelles attentes sociétales et aux pressions économiques, notre mobilisation nous permet d'accompagner les évolutions en cours. De cette façon, au-delà de la gestion des absences, notre mission est de construire un secteur agricole plus résilient, durable et humain.

#### Christophe Haas

Président de Service de Remplacement France

## NOTRE MISSION

Contribuer à la sérénité de nos adhérents en assurant la continuité de leur exploitation, dans le respect de nos valeurs de solidarité, d'engagement et de proximité.

### NOUS ACCOMPAGNONS LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE :

- ✓ Lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ;
- ✓ Pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre ;
- ✓ Pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences ;
- ✓ Lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out ;
- ✓ Pour participer au développement de son territoire et de son métier ;
- ✓ Pour exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs.

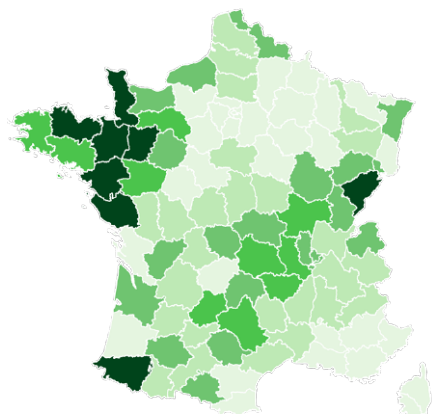
*Les Services de Remplacement sont des associations Loi 1901 à but non lucratif créées et dirigées par des agriculteurs. Ils remplacent les exploitant(e)s agricoles qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, en mettant à leur disposition un agent de remplacement salarié.*



## SOMMAIRE

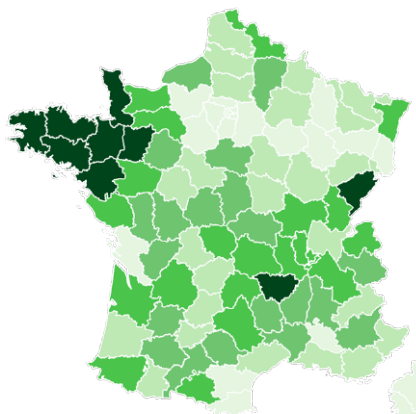
En synthèse	PAGE 3
Le profil des adhérents	PAGE 4
Le profil des agents de remplacement	PAGE 5
Congés et évènements familiaux	PAGE 7
Congés de maternité et de paternité	PAGE 8
Arrêts de travail maladie et accident	PAGE 9
Mandats professionnels, syndicaux et électifs	PAGE 10
Formation et développement agricole	PAGE 11
Le degré de satisfaction des utilisateurs	PAGE 12

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT



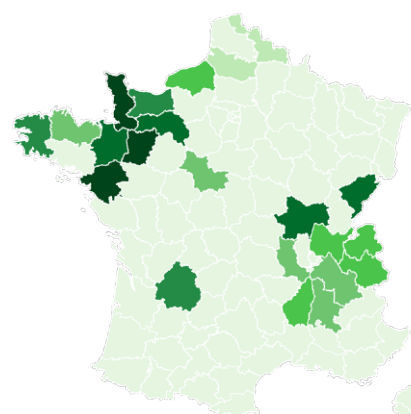
0-200 200-500 500-1000  
1000-2000 2000-4986

NOMBRE D'HEURES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-15 000 15 000-30 000  
30 000-50 000 50 000-100 000  
100 000-249 250

NOMBRE DE SERVICES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-1 1-2 2-5 5-10  
10-15 15-20 20-25

En dépit d'une baisse de 1,5 % du nombre d'actifs non-salariés agricoles en 2023, **les Services de Remplacement ont réussi à maintenir un taux d'adhésion stable**, représentant 15,93 % des chefs d'exploitations agricoles en France. Ce recul des actifs contribue à expliquer une légère contraction de l'activité globale, marquée par une baisse de 1 % par rapport à 2022. Néanmoins, le nombre d'utilisateurs du SR a **progressé de 2 %**, confirmant son rôle essentiel pour les exploitants.

En détail, les plus fortes progressions concernent les motifs formations (+9 %) et développement agricole (+1 %). À l'inverse, les remplacements liés aux mandats syndicaux (-15 %) et aux congés de paternité (-14 %) affichent les plus fortes baisses.

Les remplacements pour raisons sociales (maladie, accident, décès, répit, congés maternité et paternité, congés) continuent de constituer l'essentiel de la demande de remplacement, représentant 87,4 % de l'activité totale.

**Cette activité a été assurée par 16 806 agents de remplacement**, soit une hausse de près de 3 % par rapport à 2022, répartis dans 308 associations (9 de moins qu'en 2022). Le processus de départementalisation, qui se poursuit, permet toutefois de couvrir l'ensemble des départements métropolitains ainsi que La Réunion.

67 122

chefs d'exploitation adhérents

31 573

personnes remplacées

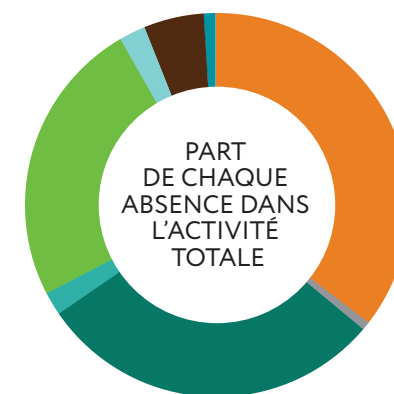
4,58 millions  
d'heures de remplacement

16 806

agents de remplacement

308

Services de Remplacement



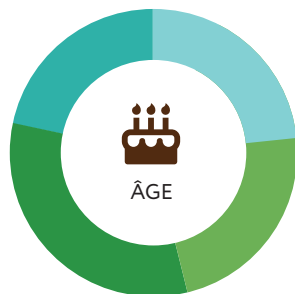
- PART DE CHAQUE ABSENCE DANS L'ACTIVITÉ TOTALE
- Formation 1 %
  - Maladie / accident 32 %
  - Répit 2,6 %
  - Congés 31,5 %
  - Mandats pro / électifs / syndicats 2,1 %
  - Maternité, paternité 23,9 %
  - Développement agricole 2,2 %
  - Complément de main d'œuvre 4,6 %

# LE PROFIL DES ADHÉRENTS

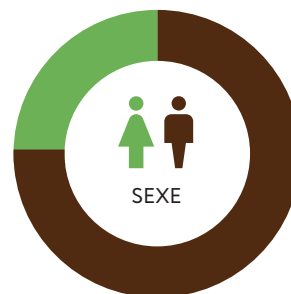
## 67 122 ADHÉRENTS

Un peu plus de la moitié des adhérents (51,3 %) sont âgés de 50 ans et plus, témoignant du vieillissement progressif des exploitants agricoles. Les exploitations sous forme sociétaire dominent, représentant 67,4 % des adhérents, tandis que 32,6 % demeurent en gestion individuelle. Les productions animales restent le pilier principal de l'activité, avec 77,1 % des exploitants possédant au moins un atelier de production animale.

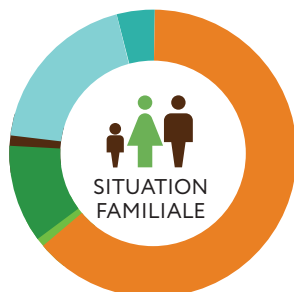
Parmi eux, 34,9 % se consacrent à la production de bovins laitiers et 24 % à celle de bovins allaitants. 13,8% ont adopté une démarche d'agriculture biologique ou raisonnée et 12% une démarche qualité.



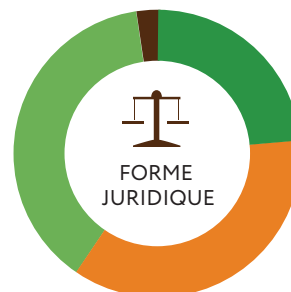
- < 40 ans **23,5 %**
- 40 – 50 ans **25,2 %**
- 50 – 60 ans **33,8 %**
- > 60 ans **17,5 %**



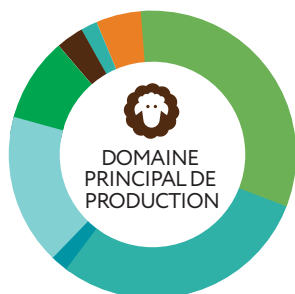
- Hommes **75,7 %**
- Femmes **24,3 %**



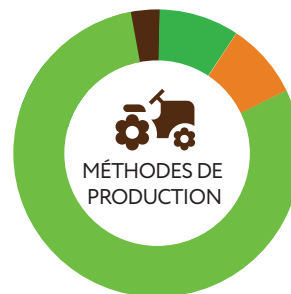
- Marié(e) **60,4 %**
- Divorcé(e) **1,2 %**
- Concubin(e) **12 %**
- Veuf(ve) **0,5 %**
- Célibataire **21,2 %**
- Pacsé(e) **4,2 %**



- EARL **26,2 %**
- GAEC **37,6 %**
- Individuel **32,6 %**
- SCEA **3,6 %**



- Bovins allaitant **24 %**
- Bovins lait **34,9 %**
- Caprins **2,7 %**
- Grandes cultures **21 %**
- Ovins **8,2 %**
- Porcins **3,6 %**
- Viticulture **1,9 %**
- Volailles **3,7 %**



- Agriculture biologique **9,2 %**
- AOC – AOP – Démarche qualité **12 %**
- Conventionnel **74,1 %**
- Raisonnée **4,6 %**

VOIR LES VIDÉOS



## FOCUS SUR... MATHILDE ET ALEXIS

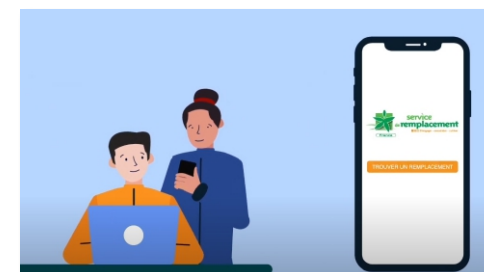
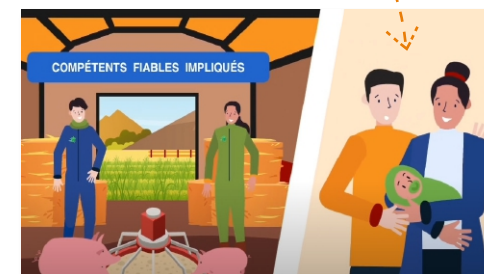
### LES AVENTURES DE MATHILDE ET ALEXIS



Citoyens engagés et ardents promoteurs et défenseurs de l'agriculture et des territoires ruraux, Mathilde et Alexis ont besoin de libérer du temps pour honorer leurs engagements et concilier vie professionnelle et familiale.

La solution est toute trouvée :

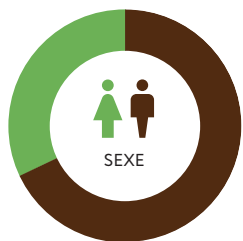
**Le Service de Remplacement !**



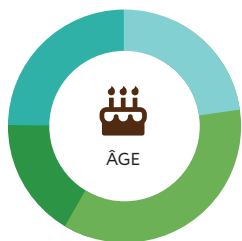
# LE PROFIL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

## 16 806 AGENTS DE REMPLACEMENT

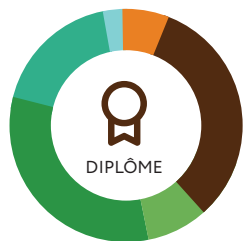
58 % des agents ont moins de 30 ans et près d'un tiers des agents sont des femmes, reflétant une diversité croissante dans le secteur agricole. En termes de qualifications, 53,4 % des agents possèdent un diplôme de niveau bac ou supérieur. La forte rotation parmi les agents se traduit par une baisse de plus de 5 % de la part d'activité assurée par les agents employés sous contrat à durée indéterminée, qui représente désormais 40,7 % de l'activité globale.



● Hommes 68,6 %  
● Femmes 31,4 %



● - de 20 ans 23,3 %  
● 20 à 30 ans 34,7 %  
● 30 à 40 ans 16,7 %  
● + de 40 ans 25,4 %



● Brevet des collèges 6,5 %  
● BEP CAP 31,6 %  
● BPREA 8,3 %  
● BAC 32,6 %  
● BTS, BEP, DEUG, BTSa 18,1 %  
● Licence et Master 2,7 %



● CDI 89,3 %  
● CDD 10,7 %



## CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT : UNE ÉDITION EN PLEINE ASCENSION

Pour sa deuxième édition, le concours national des agents de remplacement confirme son succès grandissant, attirant cette année 45 participants issus de 9 des 11 régions métropolitaines, réunis à Cambrai à l'occasion des Terres de Jim.

Tout au long de cette journée, les 9 équipes régionales en lice se sont affrontées dans des épreuves emblématiques du métier d'agent de remplacement. Au programme : prise de consignes, manipulation d'animaux, reconnaissance des races bovines, conduite de matériel agricole, présentation des services de remplacement (SR) et même une épreuve sportive.

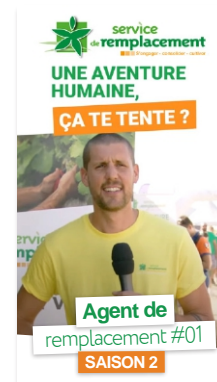
Au-delà de la compétition, cet événement a été un véritable moment de cohésion. Il a offert aux agents de remplacement l'opportunité de se retrouver, d'échanger et de valoriser un métier indispensable, souvent méconnu, mais crucial pour l'agriculture française. Qu'ils soient salariés ou futurs exploitants agricoles, ces hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, venus d'horizons divers, jouent un rôle clé dans la pérennité du secteur.

L'édition 2024 a vu la victoire de l'équipe de Normandie. Un triomphe qui laisse place à une exclamation bien méritée : **Boudu les vikings !**

VOIR LA VIDÉO



## UNE AVENTURE HUMAINE, ÇA TE TENTE ? SAISON 2



VOIR LES VIDÉOS





## SUR LES DIFFÉRENTS PROFILS D'AGENTS DE REMPLACEMENT



### **PIERRE, 36 ANS** **L'AGENT ENGAGÉ (CDI)**

Pierre est un agent de remplacement expérimenté, avec 7 ans d'ancienneté. N'ayant pas de parents travaillant dans le milieu agricole, il connaît néanmoins bien ce secteur avec un grand-parent chef d'exploitation. Il a d'ailleurs suivi une formation dans le domaine et possède un BAC.

Ayant acquis des expériences professionnelles aussi bien dans le milieu agricole qu'en dehors, Pierre est revenu dans le domaine agricole et s'est engagé en CDD au Service de Remplacement.

Il apprécie particulièrement le changement régulier de lieux de travail, aidant les chefs d'exploitation tout en évitant les contraintes administratives qu'ils subissent. Ayant rapidement converti son CDD en CDI, Pierre se projette à long terme dans les SR, qu'il considère comme une carrière stable et stimulante.



### **SOPHIE, 37 ANS** **LA NOUVELLE ACTIVE AGRICOLE (CDD)**

Sophie n'a originellement pas de lien avec le milieu agricole. Possédant un diplôme de niveau BAC+5 elle a d'ailleurs une expérience professionnelle de 10 ans dans le secteur tertiaire.

Elle a quitté la grande ville il y a 2 ans pour une réorientation vers le secteur agricole. Le poste d'agent de remplacement, en CDD, lui permet d'observer et de s'acculturer au monde agricole, ce qui lui facilite la possibilité de développer son projet d'installation sur une petite ferme.

Bien qu'elle ait en tête de devenir cheffe d'exploitation, elle profite de la liberté qu'offre le CDD pour rester ouverte à d'autres opportunités professionnelles, évitant ainsi les contraintes d'un engagement contractuel.



### **THOMAS, 31 ANS** **LE FUTUR CHEF D'EXPLOITATION (CDI)**

Thomas, fils et petit-fils de chefs d'exploitation, n'a connu que le milieu agricole dans sa carrière professionnelle. Depuis 6 ans, il est agent de remplacement, avec un BTS agricole en poche.

Il accumule de l'expérience en CDI, voyant le SR comme une étape de carrière enrichissante, véritable tremplin à l'installation qui lui permet de découvrir différentes exploitations et méthodes de travail afin de valider ou invalider des pratiques qu'il mettra en oeuvre sur sa future ferme.

Animé par l'ambition de devenir chef d'exploitation avant ses 38 ans, il a choisi le CDI avec le SR pour la stabilité professionnelle qu'il offre, lui permettant ainsi de concrétiser ses projets de vie personnelle. Bien conscient de la valeur de l'expérience acquise au SR, il sait que ce parcours est une étape précieuse et prend donc le temps nécessaire afin de préparer sereinement son projet d'installation.



### **MAXIME, 22 ANS** **L'ASPIRANT CHEF D'EXPLOITATION (CDD)**

Maxime, jeune agent de remplacement, a commencé à travailler pour le SR durant ses études agricoles, animé par le désir de concrétiser rapidement son projet professionnel : devenir chef d'exploitation, comme ses parents et grands-parents avant lui.

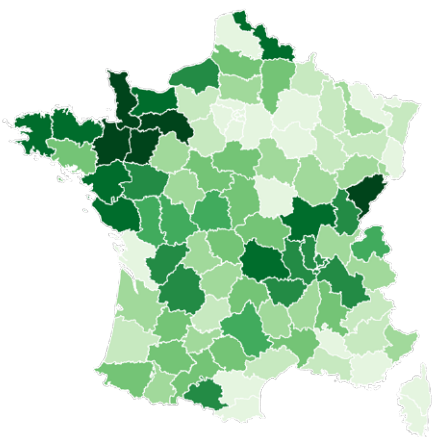
Conscient de la valeur ajoutée que ses missions lui apportent en complément de son BTS, il considère cette expérience pratique comme une étape particulièrement enrichissante.

Cependant, malgré l'apprentissage qu'il y retire, Maxime aspire à ne pas s'attarder en tant que salarié agricole, déterminé à atteindre son objectif de devenir chef d'exploitation dans un avenir proche.



## CONGÉS ET ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

Prendre du recul, souffler et s'accorder du temps pour soi et ses proches est essentiel au bien-être des exploitants agricoles et à la bonne gestion de leur entreprise.



Nombre d'heures de remplacement par département



**18 177**  
BÉNÉFICIAIRES

**1,444**  
MILLION D'HEURES



**JUDITH DE COCK,**  
**ÉLEVEUSE DE POULES PONDEUSES,**  
**ALLIER (03)**

Judith, installée depuis 2021 en élevage de poules pondeuses, a rapidement adhéré au service de remplacement, ayant elle-même été agente de remplacement durant ses études. Partie en congé en mai 2023, elle sollicite également le SR pour ses missions en tant que pompier volontaire. Selon elle, la réussite du SR repose avant tout sur la qualité des agents :

● « *C'est essentiel que la personne soit compétente, attentive, soigneuse et fasse tout pour que l'on parte en toute sérénité* ».

Avec une solide expérience en management et en transmission de compétences, elle a passé une dizaine d'années à conseiller les éleveurs et apporte un regard affiné sur la relation adhérent / agent :

● « *Tout le monde a besoin de pouvoir prendre du recul et de partir l'esprit tranquille, sinon on ne se repose jamais vraiment. Pour cela, l'agent doit être à l'écoute et les agriculteurs doivent aussi savoir bien communiquer avec les agents. Dans mon expérience, ce n'est pas toujours le cas* ».

Judith se montre particulièrement satisfaite de son remplaçant régulier, qu'elle a pu former sur son atelier de poules pondeuses :

● « *C'est quelqu'un de fiable. À la base, il n'était pas spécialement passionné par les poules pondeuses, mais il a pris le temps de s'y intéresser pour bien comprendre* ».

Bien que ses parents soient disponibles et expérimentés en tant qu'anciens exploitants laitiers, Judith insiste sur l'apport d'un remplaçant véritablement adapté :

● « *Avoir une personne dédiée, c'est vraiment une aide précieuse* ».

conclut-elle.

## LIDL FRANCE RECONDUIT SON PARTENARIAT

Initié en 2021 et reconduit depuis, le partenariat entre Lidl et Les Services de Remplacement continue d'apporter un précieux soutien aux agriculteurs engagés en contrat tripartite avec l'enseigne et leur organisation de producteurs : ils peuvent bénéficier d'une aide de 80 euros par jour pour financer leurs remplacements pour congés.

Reposant sur une cagnote solidaire, ce dispositif a été financé par une partie des bénéfices générés par la vente de produits sélectionnés dans les magasins Lidl. Cette initiative a permis de verser 200 000 euros aux Services de Remplacement, soit l'équivalent de 2 500 journées de congés offertes aux agriculteurs. Une démarche solidaire qui illustre l'engagement de Lidl envers le bien-être et l'équilibre de ceux qui œuvrent au cœur de l'agriculture.



## FOCUS

### LE COMITÉ DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE EN AGRICULTURE

La mission principale des Services de Remplacement est d'assurer une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des agriculteurs. Aujourd'hui, cet enjeu est crucial pour l'agriculture française, qui fait face à des conditions de travail de plus en plus exigeantes qui sont marquées par des conjonctures économiques difficiles et des contraintes physiques qui ont un impact direct sur la santé des travailleurs. Ces facteurs augmentent le risque de fatigue chronique, de troubles du sommeil et de stress et favorisent l'apparition de troubles psychosociaux tels que le burn-out et la dépression.

Dans un contexte où le taux de suicide est plus élevé dans le milieu agricole que dans le reste de la population, il devient essentiel de garantir non seulement la viabilité économique des exploitations, mais aussi leur vivabilité pour ceux qui les font vivre. La reconquête de la souveraineté alimentaire dépend de cette réalité.

Aussi, Les Services de Remplacement sont engagés dans les comités de prévention du mal-être en agriculture, tant au niveau national que local, aux côtés des collectivités territoriales, de la profession agricole, des syndicats, associations, services et administrations,...

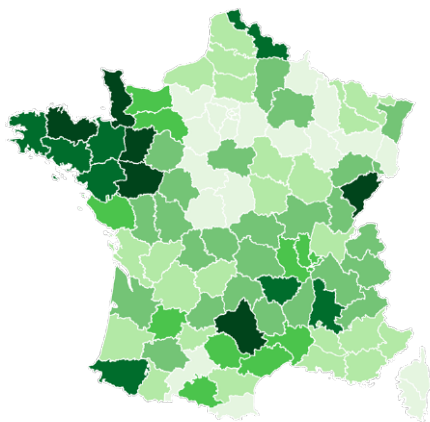
Ils participent à la réalisation de la feuille de route articulée autour de 7 chantiers nationaux : prévention des actes suicidaires, accès aux droits, cotisations sociales, reconnaissance des risques psycho-sociaux, amélioration des conditions de vie, santé sécurité au travail, transitions agricoles.

## CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ



**MAUD HELMER**  
ÉLEVEUSE OVINE,  
ALPES MARITIMES (06)

La maternité et la paternité sont des étapes essentielles de la vie des exploitant(e)s agricoles qui ne doivent pas pénaliser leur entreprise, ni leur projet professionnel.



Nombre d'heures de remplacement par département



**3 654**  
BÉNÉFICIAIRES

**1,095**  
MILLION D'HEURES

En 2023, Maud, alors fonctionnaire, décide de changer radicalement de vie en reprenant une exploitation de brebis avec son mari, déjà engagé dans le secteur agricole. Cette transition est d'autant plus marquante que Maud est alors enceinte. Pourtant, elle n'a pas hésité :

● « J'ai entendu parler du Service de Remplacement à l'époque où mon mari s'est installé. Nous étions partis quelques jours en vacances et cela m'a tout de suite rassurée. C'est vraiment ce qui a fait pencher la balance pour que je me lance et change de vie ».

En effet, malgré les contraintes liées à cette nouvelle vie, Maud s'est sentie soutenue :

● « Avec les crédits et des enfants en bas âge, j'ai vu qu'il était possible de prendre quelques jours pour soi, mais aussi pour se former. C'est un outil précieux ».

Ce qui l'a particulièrement rassurée, c'est la possibilité de s'appuyer sur des agents de remplacement expérimentés, parfois même des proches.

● « Pouvoir m'absenter en toute tranquillité, même au début de mon installation, a été décisif. Avec des moments clés comme le départ en estive, les mises bas ou les travaux d'aménagement, c'était essentiel ».

Elle ajoute :

● « Quand je suis partie en congé maternité, j'étais sereine. Mon accouchement s'est très bien passé et je savais que l'exploitation était entre de bonnes mains » confie Maud.

Le soutien du SR s'est également manifesté lors des moments administratifs plus complexes.

● « Après ma reconversion, prendre mon congé maternité a été un peu compliqué, notamment avec le transfert des cotisations entre la Sécurité sociale et la MSA. À ce moment-là, le Service de Remplacement m'a vraiment facilité la tâche ».

Pour Maud, le Service de Remplacement est sans conteste un allié indispensable.

● « Le SR permet de traverser sereinement des périodes de transition aussi importantes. C'est un réel atout pour le secteur agricole » conclut-elle avec conviction.



**JEAN-BAPTISTE BOUDOUREQUE,**  
VIGNERON, AUDE (11)

Jean-Baptiste, vigneron, a découvert le Service de Remplacement à l'occasion de son congé paternité.

● « Je ne connaissais pas le SR auparavant, c'est la MSA qui m'en a parlé via une lettre » explique-t-il.

En tant que vigneron, il gère non seulement ses vignes, mais aussi la cave et la partie commerciale de sa production, un ensemble de tâches variées et parfois difficiles à déléguer. Conscient des défis pour trouver un remplaçant capable de prendre en charge l'ensemble de ces responsabilités, Jean-Baptiste a su s'adapter afin de pouvoir profiter pleinement de son congé.

● « J'ai confié à l'agent des tâches où il pouvait être rapidement autonome. De plus, la naissance est tombée à un moment où j'ai pu déléguer sans qu'il ait à gérer des activités critiques comme les vendanges, où je suis difficilement remplaçable » raconte-t-il.

● « Cela m'a permis de passer du temps avec ma famille tout en faisant avancer les travaux de l'exploitation » ajoute Jean-Baptiste.

N'étant pas habitué à utiliser le SR, il s'est rassuré en choisissant un agent qu'il connaissait déjà et qu'il avait eu l'occasion d'observer et d'accompagner sur son exploitation.

● « Ça a vraiment facilité les choses » admet-il.

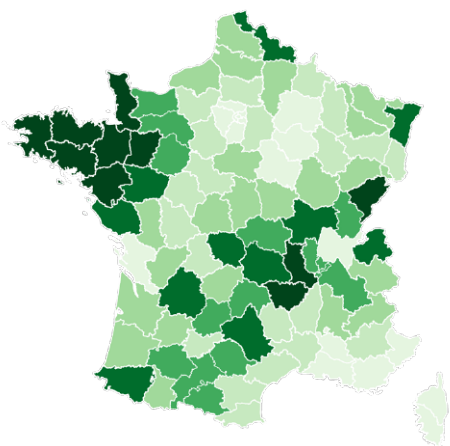
Jean-Baptiste salue également la souplesse récemment accordée aux sept premiers jours du congé paternité :

● « J'ai trois filles, j'ai pu voir que les accouchements ne se planifient pas toujours à la date exacte. Le fait de pouvoir prendre les sept jours dans les quinze jours qui suivent la naissance est une vraie plus-value. Cela permet de déléguer et d'anticiper le travail plus sereinement, tout en prenant le temps de sélectionner le bon agent de remplacement ».



## ARRÊTS DE TRAVAIL MALADIE ET ACCIDENT

Tomber malade ou avoir un accident est un risque inhérent au métier d'agriculteur qui peut avoir de lourdes conséquences humaines ou financières pour leur entreprise.



Nombre d'heures de remplacement par département



**7 486**  
BÉNÉFICIAIRES

**1,469**  
MILLION D'HEURES



**ISABELLE LAMY**  
**ÉLEVEUSE BOVIN LAIT,**  
**MANCHE (50)**

Adhérents au Service de Remplacement (SR) depuis le début de leur installation il y a plus de 30 ans, Isabelle et son mari ont toujours eu recours aux agents de remplacement. Habités à accueillir et encadrer des agents, ils ont su s'adapter à cette organisation. En 2023, Isabelle a dû faire face à une double épreuve : une fracture du canal carpien suivie d'une fracture du col du fémur. Malgré cette longue convalescence, elle n'a pas craint pour la gestion quotidienne de l'exploitation :

● « *Je m'occupe principalement de la traite et des veaux, donc c'était essentiel que je sois remplacée tous les jours.* »

Elle admet qu'il n'a pas toujours été possible d'avoir le même agent chaque jour, mais cela ne l'a pas inquiétée.

● « *Ce n'est pas un problème quand on est habitué à encadrer. On peut plus facilement déléguer et superviser,* »

ajoute-t-elle, avec une confiance certaine dans la capacité des agents à s'adapter rapidement.

Cette sécurité et cette organisation, qu'Isabelle et son mari ont intégrées dans leur quotidien, ont également été transmises à leur fils, qui a repris l'exploitation familiale. Aujourd'hui, ce dernier est même élu au sein du Service de Remplacement, témoignant ainsi de l'importance que ce dispositif a pris dans la vie familiale et professionnelle.



FOCUS

## LE CRÉDIT D'IMPÔT REMPLACEMENT

Mis en place en 2006, le crédit d'impôt pour le remplacement a facilité l'accès aux congés pour les exploitants agricoles, leur permettant de prendre du repos tout en assurant la continuité de leur activité.

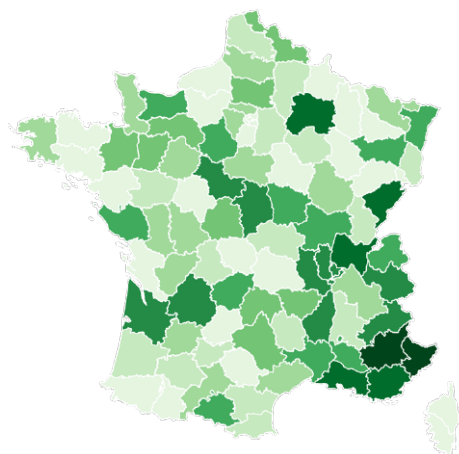
En 2023, le Projet de Loi de Finances a adopté l'extension de la durée de remplacement pour les exploitants dont l'activité requiert une présence quotidienne, la portant de 14 à 17 jours avec des taux de prise en charge qui ont également été revalorisés, offrant désormais une couverture de 60 % pour les congés et de 80 % pour les absences liées à la maladie, aux accidents du travail et à la formation professionnelle.

Des dispositifs complémentaires permettent aussi aux exploitants de maintenir leur activité en cas d'arrêt de travail. En partenariat avec Groupama, un contrat d'assurance peut couvrir une partie des frais de remplacement selon les garanties souscrites, assurant ainsi la pérennité de l'exploitation et la tranquillité de l'exploitant et de ses proches.

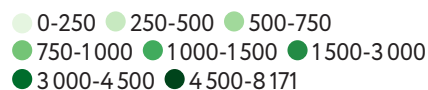
- En cas d'épuisement professionnel, un dispositif d'aide au répit, mis en place avec les MSA, permet aux agriculteurs de bénéficier d'un soutien personnel ou familial.
- Ce programme inclut des groupes de parole, des séjours de vacances et des consultations psychologiques, organisés en collaboration avec le Service de Remplacement.
- En 2023, 1 400 agricultrices et agriculteurs ont pu ainsi bénéficier de ce précieux temps de ressourcement.

## MANDATS PROFESSIONNELS, SYNDICAUX ET ÉLECTIFS

L'agriculture et le monde rural ont besoin de femmes et d'hommes engagés pour défendre et promouvoir leurs intérêts, leurs produits, leurs savoirs faire, leurs territoires.



Nombre d'heures de remplacement par département



**3 791**  
BÉNÉFICIAIRES

**199 680**  
HEURES DE REMPLACEMENT



**HUBERT DUBIEN,**  
ÉLEVEUR BOVIN LAIT SUR L'AOP  
FOURME DE MONTBRISON, LOIRE (42)

Hubert, producteur laitier sous l'AOP Fourme de Montbrison depuis 1995, connaît les services de remplacement depuis sa jeunesse, ayant été agent de remplacement à l'âge de 16 ans. Dès son installation, il est devenu un utilisateur régulier des SR, que ce soit pour prendre des vacances ou pour gérer ses absences liées à des engagements extérieurs à son exploitation. Au fil des années, Hubert s'est en effet investi dans des responsabilités professionnelles, à la fois comme sapeur-pompier formateur, Président de l'AOP Fourme de Montbrison, et plus récemment comme Président du Conseil National des AOP Laitières :

● « Avec mes responsabilités, mon emploi du temps est très imprévisible. Je suis parfois informé la veille pour des réunions cruciales à Paris, que ce soit à mon bureau ou auprès des ministères et partenaires. Heureusement, les SR ont toujours su s'adapter à mes besoins, »

explique Hubert. Il ajoute

● « Sans cette flexibilité et les aides financières, cela aurait été difficilement viable pour l'exploitation et je n'aurais jamais pu m'investir autant ».

Bien que son emploi du temps ne lui permette pas toujours de travailler avec un agent régulier, Hubert a su ajuster son organisation :

● « Avec les contraintes liées à mes fonctions, je délègue les tâches essentielles comme la traite et le soin des animaux. Idéalement, j'aimerais avoir un agent qui connaisse parfaitement mon exploitation et les spécificités de la zone montagnaise, mais j'ai appris à m'adapter ».

Pour lui, le Service de Remplacement est un atout essentiel qui permet aux agriculteurs de s'impliquer dans des rôles professionnels ou associatifs.

● « Le SR m'a permis de m'engager pleinement dans mes responsabilités, et je pense qu'il devrait encourager d'autres agriculteurs à faire de même. En tant que responsable, j'aimerais aussi pouvoir échanger davantage avec des élus agriculteurs ».



**JEAN-FRANÇOIS MAURIN,**  
ÉLEVEUR LAITIER,  
LOZÈRE (48)

Jean-François, président de la FDSEA Lozère, fait appel au service de remplacement au moins 20 jours par an pour assumer ses responsabilités syndicales. Il souligne l'utilité du service :

● « Le SR est vraiment une aide précieuse. Je leur confie des tâches simples, mais cela allège considérablement ma charge de travail, car je m'absente régulièrement. »

Jean-François se dit pleinement satisfait de son expérience et évoque la qualité des agents, certains étant de véritables passionnés en qui il a une totale confiance :

● « Il y a un jeune que j'emploie de temps en temps, il est excellent. Il aime son métier, le travail avec les animaux... Il le fait comme si c'était pour lui ! ».

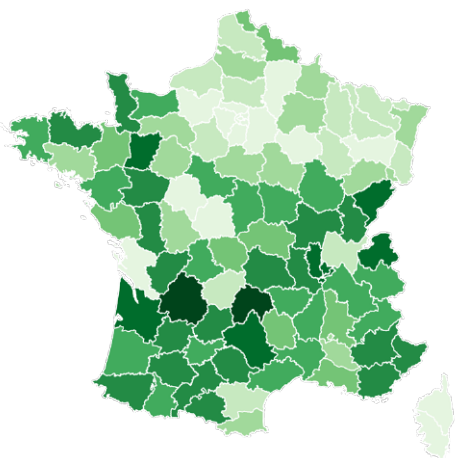
Cette confiance s'est renforcée au fil des missions, à tel point que Jean-François a décidé de faire appel à ce même agent pour d'autres motifs :

● « Je l'ai même repris pendant mes vacances, car je savais que je pouvais être serein, » conclut-il.

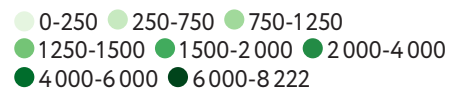
### FOCUS LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Permettre à tout agriculteur d'être acteur des mutations de son métier et de son territoire, de s'adapter aux changements impactant ses activités, qu'ils soient technologiques ou climatiques, est un enjeu vital. Le dispositif CASDAR du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire permet aux exploitants de libérer du temps en recourant au remplacement pour y parvenir. Pour la période 2022-2027, ce dispositif est axé autour des thématiques suivantes : chaînes de valeur valorisant des modes de production agroécologiques, renouvellement des générations et qualité de vie au travail, réduction des émissions de gaz à effet de serre et stockage du carbone, autonomie protéique et azotée, agrobiodiversité, accompagnement des systèmes de production face aux aléas et au changement climatique, gestion intégrée de la santé animale et végétale, bien-être animal, levier du numérique.

L'agriculture et le monde rural ont besoin de femmes et d'hommes engagés pour défendre et promouvoir leurs intérêts, leurs produits, leurs savoirs faire, leurs territoires.



Nombre d'heures de remplacement par département



**5 024**  
BÉNÉFICIAIRES

**110 514**  
HEURES DE REMPLACEMENT



**CHRISTELLE BRILLANT,**  
**MARAÎCHÈRE,**  
**ALPES MARITIMES (06)**

Installée en agriculture biologique, Christelle a trouvé un moyen de concilier formation et gestion de son exploitation grâce au Service de Remplacement (SR).

● « Choisir des formations à une période où l'activité est plus calme est essentiel pour moi »,

explique-t-elle. En bénéficiant de trois mois de flexibilité, Christelle peut s'organiser autrement.

● « Quand l'activité est plus intense, je fais appel à un agent de remplacement, cela me permet de souffler à ce moment-là ».

Pour elle, c'est un véritable atout.

● « Sans cette aide, je ne pourrais pas suivre de formations. Mon exploitation est trop petite pour que je puisse me permettre cette flexibilité et je n'aurais pas les moyens financiers non plus ».

L'agricultrice souligne que cette opportunité est d'autant plus précieuse dans le cadre de l'agriculture biologique, où les formations sont nombreuses et variées..

● « Une des formations que j'ai suivies m'a permis de développer des ruches sur mon exploitation. Ça a été une avancée importante pour moi ».

Christelle se dit pleinement satisfaite des remplacements effectués :

● « Tout s'est toujours bien passé. En plus, je peux choisir mon remplaçant, qui est un ancien stagiaire de la ferme. Il connaît bien l'exploitation, ce qui rend les transitions très fluides ».

Dans le cas où elle n'aurait pas de remplaçant sous la main, elle n'hésite pas à faire appel au Service de Remplacement.

● « Le SR simplifie énormément les démarches, ils font le maximum pour répondre aux besoins des exploitants ».

Pour Christelle, cette flexibilité offerte par le service est véritablement incitatif pour se former et prendre un peu de recul sur son quotidien professionnel.

## FOCUS UN DISPOSITIF POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE DEVENIR SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Les sapeurs-pompiers volontaires sont les piliers du maillage territorial en matière de secours et d'assistance, sur tout le territoire et particulièrement en zone rurale. 5000 agriculteurs sont engagés dans ce volontariat.

Pour faciliter l'engagement et la formation des agriculteurs voulant devenir sapeurs-pompiers volontaires, Service de Remplacement France et le Ministère de l'intérieur ont renouvelé la convention de partenariat signée en 2022.

# L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Enquête réalisée en France métropolitaine entre le 7 février et le 7 mars 2024 auprès de 2 170 adhérents utilisateurs du Service de Remplacement en 2023.

## SATISFACTION GLOBALE



# 88%

## SATISFAITS



# 12%

## INSATISFAITS

INTERPRÉTATION  
COMMUNÉMENT ADMISE  
EN TERME DE NIVEAUX  
DE SATISFACTION :

90% et + : excellent  
85-89% : très bon  
80-84% : bon  
70-79% : mauvais  
< 70% : très mauvais

